

BIDING

CARTE COMMUNALE

Plan de zonage

Echelle : 1/2 000

Document annexé à la Délibération
du Conseil Municipal du 26.09.2013

STÄDTKOMMUNE FORSTEN
12. AUG. 2011
COMMUNALE AMTBLATT



BUREAU D'ETUDES ENVINAT
METZ 57070
038754977



Zone constructible

N

Zone Naturelle. En zone N, ne seront autorisées que:
L'adaptation, la réfection, l'extension mesurée, le
aménagement de destination des constructions
existantes, les constructions et installations nécessaires à
l'exploitation agricole ou forestière.
Les constructions et installations nécessaires à la
mise en valeur des ressources naturelles,
Les constructions et installations nécessaires à des
équipements collectifs.

Zone inondée lors des crues de 1981 (références:
photos et témoignages des élus)

Z.A.D. (Zones d'aménagement Différé) valable du
16 août 1999 jusqu'au 15 août 2013

Bâtiment agricole

Panneau d'agglomération

Bâtiment récent ne figurant pas sur le cadastre
et placé à titre indicatif

